

Département de la Vendée

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE***

Séance du 15 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 novembre dûment convoqués le 9 novembre 2022 les membres du bureau communautaire se sont réunis salle Charette de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président.

Etaient présents :

Christophe HOGARD – Bénédicte GARDIN - Roseline PHLIPART – Jean-Louis LAUNAY - Patrick MANDIN – Landry RONDEAU - Patrice BERTRAND

Etaient excusés :

Franck GAUTHIER
Luc SOULARD

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

✓ **50. MARCHÉ D'ACQUISITION D'UN CAMION POLYBENNE 3,5 T-
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le présent marché a pour objet l'acquisition d'un camion polybenne 3,5 tonnes pour la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

En raison des caractéristiques techniques des prestations demandées et de la structure économique en cause, le marché fait l'objet d'un lot unique et les prestations ne sont pas divisées en tranches.

Le marché fait l'objet d'un marché ordinaire.

Une consultation a été lancée le 30 septembre 2022 pour le marché d'acquisition d'un camion polybenne 3,5 T pour la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

La consultation a fait l'objet d'une procédure adaptée passée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

Le marché débutera à la date de réception de sa notification et s'achèvera à la date de livraison du véhicule.

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne sur le profil d'acheteur Marchés Sécurisés. Une publicité a été réalisée auprès de Marchés Online ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes du Pays des Herbiers. La date limite de remise des offres était fixée au 25 octobre 2022 à 12h00.

Le dossier de consultation des entreprises a été retiré par 10 entreprises. Trois offres dont ont été remises dans le délai imparti.

Département de la Vendée

Les trois offres recevables ont été analysées par le service Entretien Espaces publics et logistique.

Après examen des propositions, en tenant compte des critères établis, les offres sont notées conformément au rapport d'analyse des offres.

Les membres du Bureau, décident, à l'unanimité, de :

- classer les offres conformément au rapport d'analyse des offres,
- retenir l'offre de la société STARTRUCKS pour un montant de 67 740 € TTC avec la PSE 1 d'un montant de 10 000 € net (reprise du véhicule) selon les prix indiqués dans son bordereau des prix unitaires valant détail quantitatif estimatif.
- autoriser le Président ou la 2^{ème} Vice-présidente chargée du développement durable et de l'agriculture à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Cette délibération sera communiquée aux conseillers communautaires à l'occasion du prochain Conseil communautaire.

Pour extrait conforme
Christophe HOGARD,
Président

Transmis en Préfecture le : 26 novembre 2022

Publié électroniquement le : 28 novembre 2022



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application télérécurse citoyens à partir du site www.telerecours.fr